



AVIS D'IMPÔT 2019

IMPÔT SUR LE REVENU ET PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX
sur les revenus de 2018

La notice de cet avis
est disponible dans
impots.gouv.fr via la
barre de recherche

Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis.

MME PARENT CAROLINE
14 RUE PIERRE JOIGNEAUX
21200 BEAUNE

21051

Vos références

Pour accéder à votre espace particulier

Numéro fiscal (C) : 13 41 297 580 252

N° d'accès en ligne : voir votre déclaration

Revenu fiscal de référence : 72 209

Référence de l'avis : 19 21 A009927 26

Adresse d'imposition au 01/01/2019 :
14 RUE PIERRE JOIGNEAUX
21200 BEAUNE

Numéro FIP : 210 10 83 6983437789 4 A

Numéro de rôle : 011 A

Date d'établissement : 09/07/2019

Votre situation

MONTANT DE VOTRE IMPÔT 0 €

Montant restitué 97,00 €

Vous serez remboursé (e) prochainement par virement sur le compte :

FR76 1100 6210 0414 0676 8000 104

CRCA BEAUNE CENTRE

Emetteur du virement : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Avec la mise en place le 1er janvier 2019 du
prélèvement à la source, votre imposition sur les
revenus non exceptionnels de 2018 est annulée.**

**Vous conservez le bénéfice de vos réductions et
crédits d'impôts.**

**Vous retrouverez plus d'informations à l'intérieur de
cet avis.**

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, gérer votre prélèvement à la source, payer, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel :** Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone :** Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source : 0 809 401 401 *
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H
Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS BEAUNE - S.A.I.D. BEAUNE
1 RUE GASTON ROUPNEL CS 30094 - 21203 BEAUNE CEDEX
Tél : 03 80 24 39 38

* (Service gratuit + coût de l'appel)

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2021 (dans les conditions prévues aux articles R 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.
Pour les revenus de l'année 2018, le droit de reprise de l'administration fiscale s'exerce jusqu'à la fin de la 4^e année qui suit celle au titre de laquelle l'imposition est due soit le 31 décembre 2022 (II de l'article 60 de la loi de finances n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 pour 2017).*

*Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.
Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.*

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENTE EXCLUSIVE		RÉSIDENTE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				
C	T	2							2.5

COORDONNÉES BANCAIRES CONNUES AU TITRE DE L'IMPÔT SUR LES REVENUS (sous réserve de modification)

Votre compte bancaire : FR76 1100 6210 0414 0676 8000 104

CRCA BEAUNE CENTRE

L'acompte sur les revenus sans organisme collecteur sera prélevé sous la référence unique de mandat :

FR46ZZZ0050021C41B9G580019PAS1A

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

IMPOT SUR LE REVENU	Déclar. 1		Enfant(1)	Total
Détail des revenus				
Salaires.....	74504			
Déduction 10% ou frais réels.....	- 7450			
Pensions alimentaires perçues.....			4800	
Abattement spécial de 10%.....			- 778	
Salaires, pensions, rentes nets.....	67054		4022	71076
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus fonciers nets.....				644
Revenu brut global.....				71720
CSG déductible.....				- 35
Revenu imposable.....				71685
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	524
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				* 10497
Impôt avant réductions d'impôt.....				10497
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	1	1		
Montant de la réduction d'impôt.....			153	
Dons aux oeuvres.....	30	30	20	
Total des réductions d'impôt ²⁰.....				- 173
Impôt proportionnel.....				+ 67
Impôt sur le revenu net avant corrections.....				10391
Reprise de l'avance perçue sur réductions et crédits d'impôt.....				+ 1499
Impôt total, et reprises éventuelles, avant crédits d'impôt.....				11890
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré	Montant calculé	Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	67		67	- 67
Emploi salarié à domicile.....	4754		4754	
Montant du crédit d'impôt calculé.....				- 2377
Crédit d'impôt modernisation du recouvrement.....		9543	9543	- 9543
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net, et reprises éventuelles.....				- 97

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

>>> Suite de votre avis

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Détail des revenus	CSG	CRDS	PREL SOL
Revenus fonciers nets ⁴⁵	644	644	644
BASE IMPOSABLE.....	644	644	644
Taux de l'imposition	9,20%	0,50%	7,50%
Montant de l'imposition.....	59	3	48
Crédit d'impôt modern. recouvrement.....	- 59	- 3	- 48
Total net de l'imposition.....	0	0	0

Total des prélèvements sociaux nets..... **0**

Pour information :

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine ⁴⁹ pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2019..... **44**

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE..... **97**

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵..... **72209**

PRELEVEMENT A LA SOURCE

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](http://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou en appelant le 0809 401 401